



FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL

Estelle LONGATTE



Base légale

Le code du Travail considère que l'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

Des actions de prévention des risques professionnels

Des actions d'information et de formation

La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

« Article L. 4121-1 du code du Travail »

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a pour but, outre de sensibiliser les participants à la prévention en entreprise, de les préparer à intervenir efficacement face à une situation d'accident en entreprise, en assurant la protection des victimes et en apportant les premiers secours nécessaires.

La formation se divise en deux parties : une formation théorique et une formation pratique adaptées aux risques de l'entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre en application ses compétences en matière de prévention des accidents du travail

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident

Obtenir la certification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – valable 24 mois

Objectifs pédagogiques

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Protéger de façon adaptée
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
- Alerter ou faire alerter les secours
- Secourir de manière appropriée

Savoir utiliser le défibrillateur automatique externe (DAE)

Public concerné

Toute personne de l'entreprise

Tout public

Prérequis

Savoir communiquer en français

MODALITES :

Durée : 14 heures

Groupe de : 4 minimum à 10 participants maximum

Type : Présentiel

Moyens pédagogiques : Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités professionnelles des participants ; alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques.

Une évaluation des compétences des participants sera réalisée en début de la formation.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation certificative des compétences SST conforme au document de référence SST INRS.

Certification

Obtention du certificat INRS de Sauveteur Secouriste du Travail (validité 24 mois)

Transmission de la carte SST (en pdf)

Lieu de formation

Taux de réussite
100 %

Taux de
satisfaction
100 %

TARIF

Tarif en intra-entreprise

Vous souhaitez réaliser cette formation dans votre entreprise ?

N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir un devis sur mesure !

Nous consulter
TVA non applicable
Art 293B du CGI

Tarif en inter-entreprise

180 €

TVA non applicable
Art 293B du CGI

Prix par stagiaire pour 2 jours
Min : 4 - Max: 10 stagiaires



PROGRAMME

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention
- Repérer les situations dangereuses, déterminer l'action à mener pour éviter le dommage
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions et de l'information

Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Protéger de façon adaptée
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale
- Alerter ou faire alerter les secours
- Secourir de manière appropriée
 - Face à un saignement abondant
 - Face à un étouffement
 - Face à une personne consciente
 - Face à une personne inconsciente
 - Qui respire
 - Qui ne respire pas



Qualification Intervenante

Hautement qualifiée et expérimentée dans le domaine de la prévention des risques professionnels, je suis agréée par la Dreets Occitanie dans une spécificité santé, sécurité au travail.

Je possède une expertise pratique et théorique approfondie dans mes domaines d'intervention et je vous garantis des formations riches, pertinentes et dynamiques.

Afin de délivrer la formation « sauveteur, secouriste du travail », initiale ou MAC, je suis certifiée par le réseau d'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS, et à jour de mes recyclages.

Matériels

- 5 mannequins (2 adultes dont 1 femme, 1 enfant, 2 nourrissons)
- 1 défibrillateur automatique externe (DAE)
- 1 veste Heimlich
- matériel de secours, aide-mémoire remis aux participants par QR Code

Option Sérénité

Déjà disponible dans notre catalogue : la journée “**Rappel des gestes de secours**”, organisée environ 12 mois après la formation initiale.
Elle permet de consolider les acquis, de renforcer la confiance et de rassurer vos salariés dans leur capacité à intervenir efficacement en cas d’urgence.
(En complément du renouvellement obligatoire tous les 24 mois – MAC SST)

TOUS ACTEURS DE LA PREVENTION

Estelle LONGATTE

Organisme de formation JL Formations

contact@jlf-prevention.fr

📞 0616552554

Siret : 90891287600012

NDA : 76110186111